

NEWS FROM IBC / NOUVELLES DU BAC

Various IBC's contributors / Différents collaborateurs du BAC

Volume 66, Number 2, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1105213ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1105213ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

IBC's contributors / Différents collaborateurs du BAC, V. (1998). NEWS FROM IBC / NOUVELLES DU BAC. *Assurances*, 66(2), 313–321.

<https://doi.org/10.7202/1105213ar>

NEWS FROM IBC / NOUVELLES DU BAC

**by various IBC's contributors /
par différents collaborateurs du BAC**

A. Environmental Scan - A report from Insurance Council of Canada (January 1998)

ICC's Environmental Scan examines key trends shaping the external environment for Canada's property and casualty insurance industry. The highlights of the analysis for 1998 are summarized below.

Property and casualty insurance: A distinct industry

Canada's P&C insurance industry helps consumers and businesses manage the risks they face in everyday life. Through the efficient pooling and pricing of risk, P&C insurance products allow consumers and businesses to plan for the future with a high degree of certainty. Insurers also manage risks by working to prevent accidents.

Canadians are well-served by a healthy property and casualty insurance market, in which more than 220 companies and nearly 100,000 insurance professionals compete to satisfy the needs of drivers, homeowners and businesses for financial protection. The P&C insurance industry contributes directly to the Canadian economy, paying \$13 billion a year in claims to replace stolen goods, rebuild damaged homes, repair automobiles, replace income and rehabilitate persons injured in accidents, and to restore businesses losses. P&C insurers also pay more than \$3 billion a year in taxes to governments.

Economic outlook

Moderate growth, coupled with stable inflation and interest rates, highlight Canada's economic outlook for 1998-99. Stronger employment gains will help maintain economic momentum, but growth in consumer spending is expected to slow.

**CANADA'S PRIVATE PROPERTY AND CASUALTY
INSURANCE INDUSTRY, 1996 (\$millions)**

Premiums	\$18,223
Automobile	9,257
Property	7,248
Commercial liability	1,645
Other	73
Claims	\$12,937
Automobile	7,276
Property	4,439
Commercial liability	1,191
Other	31
Total assets	\$49,261
Total investments	\$33,563
Total taxes paid*	\$3,205
Total employees	97,805

Source: IBC, based on data from Statistics Canada
* 1995

Industry trends

Canada's P&C insurance industry has seen its returns strengthen steadily over the past six years. The outlook for 1998 is favourable, but intense competition will moderate earnings somewhat, and continue to produce considerable variation in earnings between strong and weak insurers.

Trends in government

A central issue facing the federal government and several provinces is how to allocate emerging « fiscal dividends » among many competing priorities. Changes in the political party landscape, and a continuing focus on constitutional issues, will add to the challenge.

Crime and personal security

Property crime for Canada show a reduction in breaks & enters, but motor vehicle thefts continue to rise sharply. With funding for public policing being cut, the need for vigilance by the P&C insurance industry in crime prevention is stronger than ever.

Industry image

The P&C insurance industry's national image is holding steady, after several years of improvement. By comparison, banks and life insurance companies have been slipping in terms of public image.

Priority industry causes

IBC has launched a new communications campaign, based on extensive research, designed to boost consumer understanding of insurance. The continuing fraud prevention work of CCAIF, and efforts to improve driver training and testing, round out the industry's priority causes.

Priority industry issues

In 1998, IBC will work on implementing strategies recently approved by the Board for catastrophic loss mitigation, insurance privatization, and effective regulation. Work continues on bank-insurance competition, while the earthquake lobby is expected to draw to a successful conclusion this year. Automobile insurance issues and consumer privacy will also be prominent.

Organizational efficiency

The year ahead promises efficiency gains for ICC resulting from the new Corporate Services Division, which provide ICC divisions, the Insurance Information Centre of Canada, and allied associations with access to a range of common services including legal, public affairs, finance, human resources, and planning.

A. Analyse de conjoncture - Un rapport du Conseil d'assurances du Canada (Janvier 1998)

L'analyse du CAC porte sur les grandes tendances qui influent sur l'environnement externe de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada. Les points saillants de l'analyse de 1998 sont résumés ci-dessous.

L'assurance de dommages: une industrie distincte

L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aide les consommateurs et les entreprises à gérer les risques avec lesquels ils doivent composer chaque jour. Grâce à la mise en commun et à la quantification efficiente des risques, les produits d'assurance de dommages permettent aux consommateurs et aux entreprises de préparer l'avenir avec une grande certitude. Les assureurs gèrent aussi les risques en travaillant à la prévention des accidents.

Les Canadiens sont bien servis par un marché d'assurance de dommages dynamique où plus de 220 sociétés et près de 100 000 spécialistes se font concurrence pour répondre au besoin de protection financière des automobilistes, des propriétaires d'habitations et des gens d'affaires. L'industrie de l'assurance de dommages participe directement à l'économie canadienne; elle verse 13 milliards de dollars par année en règlement de sinistres pour remplacer les biens volés, réparer les habitations et les automobiles endommagées, compenser la perte de revenu, faciliter la réhabilitation des victimes d'accidents et combler les pertes subies par les entreprises. Les assureurs de dommages versent aussi plus de 3 milliards de dollars en charges fiscales à l'État.

LES ASSUREURS PRIVÉS DE DOMMAGES AU CANADA, 1996 (en millions de dollars)

Primes	18 223
Automobile	9 257
Biens	7 248
Responsabilité commerciale	1 645
Autres	73
Sinistres	12 937
Automobile	7 276
Biens	4 439
Responsabilité commerciale	1 191
Autres	31
Actif total	49 261
Total des placements	33 563
Fardeau fiscal total*	3 205
Total des ressources humaines	97 805

Source: BAC, selon les données de Statistique Canada

* 1995

Perspectives économiques

Les perspectives de l'économie canadienne pour 1998-1999 se caractérisent par une croissance modeste, doublée de taux d'inflation et d'intérêt stables. Une croissance accélérée de l'emploi aidera à soutenir la vigueur de l'économie, mais la progression des dépenses de consommation devrait ralentir.

Tendances de l'industrie

L'industrie canadienne de l'assurance de dommages profite d'une croissance soutenue de son rendement depuis six ans. Les perspectives pour 1998 sont encourageantes, mais la vive concurrence atténuera quelque peu les bénéfices et aura pour effet de maintenir les écarts considérables à ce chapitre entre les sociétés saines et celles dont la situation est fragile.

Tendances de l'État

La répartition du dividende budgétaire entre maintes priorités divergentes est un défi de taille pour le gouvernement fédéral et pour plusieurs provinces. Les nouveaux rapports de force entre les partis politiques et l'insistance soutenue sur les questions constitutionnelles compliqueront la situation.

Criminalité et sécurité des personnes

Les données sur les crimes contre les biens au Canada montrent une baisse du nombre d'introductions par effraction, mais les vols de véhicules automobiles demeurent en forte hausse. Vu la compression des budgets de politique publique, il importe plus que jamais que les assureurs de dommages insistent sur la prévention du crime.

Image de l'industrie

L'image de l'industrie de l'assurance de dommages à l'échelle nationale se maintient après s'être améliorée pendant plusieurs années. En revanche, l'image des banques et des sociétés d'assurance vie s'est ternie aux yeux du public.

Dossiers de l'industrie

Le BAC a lancé une campagne de communication fondée sur des recherches poussées afin d'aider les consommateurs à mieux comprendre les rouages de l'assurance. La poursuite des travaux du CCCFA pour lutter contre la fraude à l'assurance et les efforts

d'amélioration de la formation des conducteurs et du contrôle de leurs compétences complètent la liste des dossiers de l'industrie.

Priorités de l'industrie

En 1998, le BAC travaillera à la mise en place de stratégies adoptées par le conseil d'administration en matière de réduction des sinistres catastrophiques, de privatisation de l'assurance et de réglementation efficace. Les travaux sur la concurrence entre les banques et les sociétés d'assurance se poursuivent, alors que ceux du lobby sur les tremblements de terre devraient être menés à bien cette année. Les questions touchant l'assurance automobile et la protection des renseignements personnels sur les consommateurs prendront aussi beaucoup de place.

Efficiences organisationnelles

La prochaine année devrait être marquée par des gains d'efficacité pour le CAC par suite de la création de la nouvelle Division des services intégrés, qui fournit aux autres divisions du Conseil, au Centre d'information sur les assurances du Canada et à des associations connexes toute une gamme de services communs dans les domaines du droit, des affaires publiques, des finances, des ressources humaines et de la planification.

B. BAC's reflections on three priorities industry

1. The future of the Canadian financial services

In its October 1997 submission to the Task Force, IBC's submission advanced five key recommendations to ensure the future competitiveness of Canada's financial services industries:

- Recognize that P&C insurers are not financial intermediaries, and maintain current regulatory distinctions.
- Consider the P&C insurance sector as a possible model for promoting competition in the other financial service industries.
- Implement a number of regulatory initiatives to improve the business environment for P&C insurers and address the industry's high tax burden.

- Maintain the current fair competition rules governing bank sales of insurance.

- Review the structure of Canada's banking industry, with the objectives of increasing consumer choice and reconsidering major barriers to entry. A key premise for this review is that the best way to prepare financial institutions for global competition is to ensure strong competition in the domestic market.

2. Earthquake risk management

Some years ago, IBC proposed a four-part strategy to reduce and better manage Canada's significant exposure to earthquake risk — an exposure estimated as high as \$30 billion, for which the country was not financially prepared:

- Reduce the cost of earthquake damage through loss prevention.

- Strengthen insurance industry « discipline » through minimum standards of sound practice.

- Build reserve capacity to pay for earthquake claims.

- Change the insurance product, to clarify coverage and improve fairness.

3. Catastrophic loss mitigation

The threat to Canadians posed by severe weather and earthquake is increasing. The cost of disaster losses in Canada during the period 1992-96 was 65 percent higher than in the previous five years. IBC's Catastrophic Loss Mitigation Steering Committee was formed in 1996 with a mandate to develop mitigation measures to reduce the loss of life and property resulting from natural hazards.

In September 1997, the IBC Board approved a plan to establish an organization through which property and casualty insurers could work proactively with allies to mitigate losses from natural hazards. The Institute for Catastrophic Loss Reduction (ICLR) was then established and its work focused on four key results areas:

- Building safer communities.
- Establishing safety partnerships.
- Enhancing industry awareness.
- Promoting consumer awareness.

B. Réflexions du BAC sur trois priorités de l'industrie

1. L'avenir du secteur des services financiers canadien

Dans la présentation qu'il a faite devant le Groupe de travail en octobre 1997, le BAC proposait un vaste examen de la concurrence dans le secteur des services financiers. Le BAC formulait cinq recommandations clés pour garantir la compétitivité future du secteur des services financiers canadien:

- reconnaître que les sociétés d'assurance de dommages ne sont pas des intermédiaires financiers et maintenir les distinctions actuellement établies dans la réglementation;
- considérer le secteur de l'assurance de dommages comme un modèle pour promouvoir la concurrence dans les autres industries de services financiers;
- mettre en oeuvre un certain nombre d'initiatives réglementaires afin d'améliorer les conditions d'exploitation des sociétés d'assurance de dommages et d'alléger le lourd fardeau fiscal auquel elles font face;
- maintenir les règles qui assurent actuellement une concurrence loyale dans la vente d'assurance par les banques;
- revoir la structure de l'industrie bancaire canadienne pour élargir les choix offerts aux consommateurs et réexaminer les principaux obstacles à l'accès à ce secteur. L'une des grandes prémisses de cet examen est que la meilleure façon de préparer les institutions financières à affronter la concurrence internationale est d'assurer une solide concurrence sur le marché intérieur.

2. Gestion du risque de tremblement de terre

Il y a quelques années, le BAC a proposé une stratégie à quatre volets pour réduire et mieux gérer l'exposition de taille du Canada au risque de tremblement de terre, qui pourrait s'élever à 30 milliards de dollars, somme dont le pays ne disposait pas:

- réduire le coût des dommages causés par un séisme grâce à la prévention des sinistres;
- renforcer la discipline de l'industrie de l'assurance au moyen de normes minimales de pratiques saines;

- constituer un fonds de réserve pour régler les sinistres consécutifs à un tremblement de terre;
- modifier les produits d'assurance pour préciser la protection et accroître l'équité.

3. Réduction des sinistres catastrophiques

Le risque que posent les conditions climatiques extrêmes et les tremblements de terre pour les Canadiens s'accroît. Le coût des sinistres catastrophiques survenus au Canada entre 1992 et 1996 a fait un bond de 65 p. cent par rapport aux années précédentes. Le BAC a mis sur pied son Comité directeur des sinistres catastrophiques en 1996 pour élaborer des mesures visant à réduire les pertes de vie et les dommages matériels attribuables aux risques naturels.

En septembre 1997, le Conseil d'administration du BAC a approuvé la création d'un organisme qui permettrait aux assureurs de dommages de travailler activement avec leurs collaborateurs pour réduire les sinistres attribuables aux catastrophes naturelles. L'Institut de réduction des sinistres catastrophiques (IRSC) était créé et ses travaux portaient sur quatre grands domaines:

- Construire des collectivités plus sûres;
- Créer des partenariats en matière de sécurité;
- Accroître la sensibilisation de l'industrie;
- Promouvoir la sensibilisation des consommateurs.